

Adoption du Budget Primitif 2024 : assurer une viabilité financière pour un quotidien cellarien pragmatique !

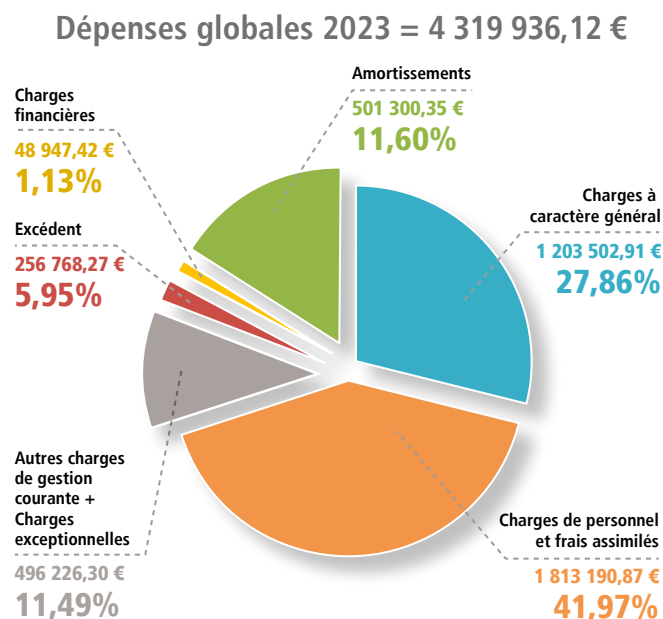
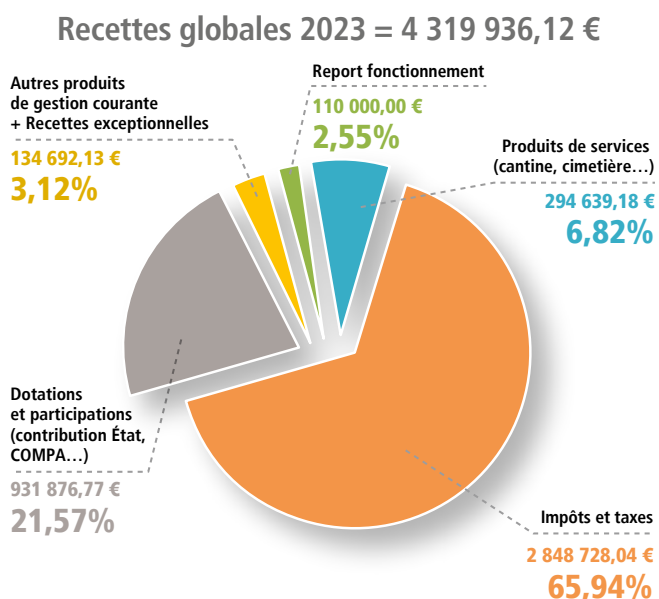


Comme tous les ans dans un souci de transparence, la commune du Cellier vous présente le bilan des comptes administratifs 2023 et son budget primitif 2024 validés et adoptés lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier. Fruit d'un processus réfléchi et construit, ce budget incarne les valeurs et les priorités de notre commune, tout en garantissant une gestion responsable et équilibrée des ressources publiques dans un contexte économique toujours chahuté. Dans ce Zoom, nous vous présentons le détail graphique de ce budget puis les orientations des actions du Conseil Municipal pour 2024.

Photographie des comptes 2023 et du budget communal primitif 2024

Présentés comme tous les ans, les graphiques ci-dessous du compte administratif des opérations comptables réalisées sur 2022 et validées par les élus témoignent des engagements pris pour ce deuxième mandat 2020-2026.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 hors cessions d'immobilisations



Ces comptes administratifs communaux de l'année n-1 sont les garants de la santé financière de la Commune et servent de base à la construction du budget primitif communal de l'année en cours.



Comment se construit le budget communal ?

Il se divise en 2 sections : fonctionnement et investissements

1 - Section « fonctionnement » : elle est constituée des recettes et dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en service quotidienne des actions décidées par les élus.

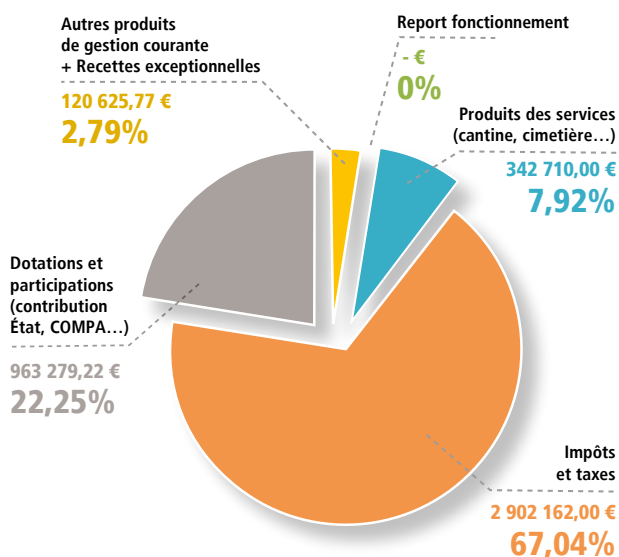
2 - Section « investissements » : elle est utilisée pour l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Les recettes et les dépenses de chaque section doivent être équilibrées. Ces sections sont liées par

l'excédent des recettes de fonctionnement qui est utilisé l'année suivante pour financer une partie des investissements de la Commune.

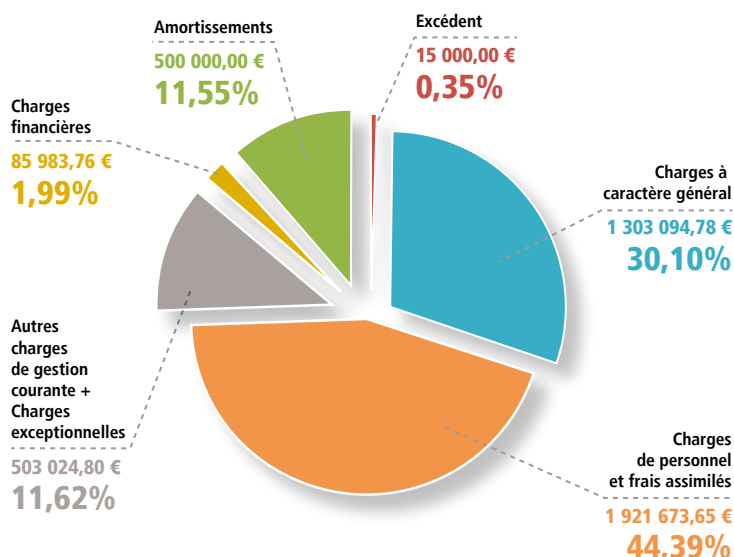
Tout ceci dans le but de maintenir une Capacité d'Autofinancement (C.A.F) suffisante. Pour rappel la C.A.F mesure la capacité à financer, sur ses propres ressources, les besoins communaux tels que les investissements ou le remboursement de dettes. Cette C.A.F permet d'envisager sur plusieurs années des projets structurants et de ramener le niveau d'endettement de la Commune à des ratios lui permettant de les financer dans les meilleures conditions. **Pour 2024, elle est estimée à 515 000 €.**

BUDGET PRIMITIF 2024

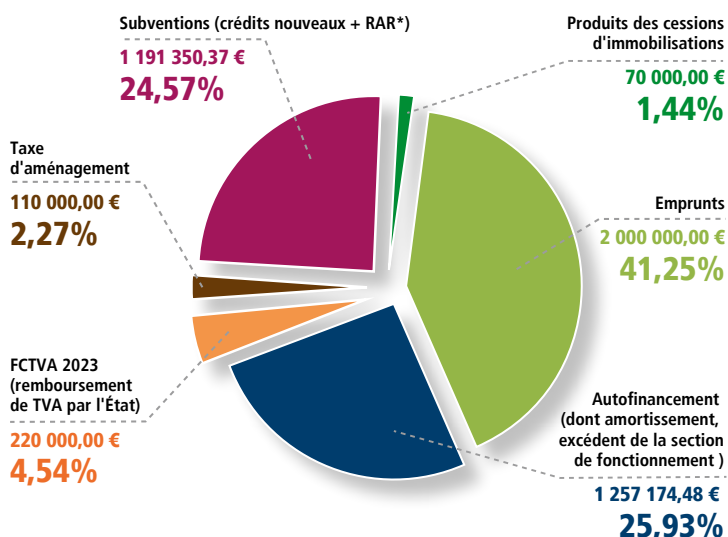
Recettes budget primitif 2024 de fonctionnement = 4 328 776,99 €



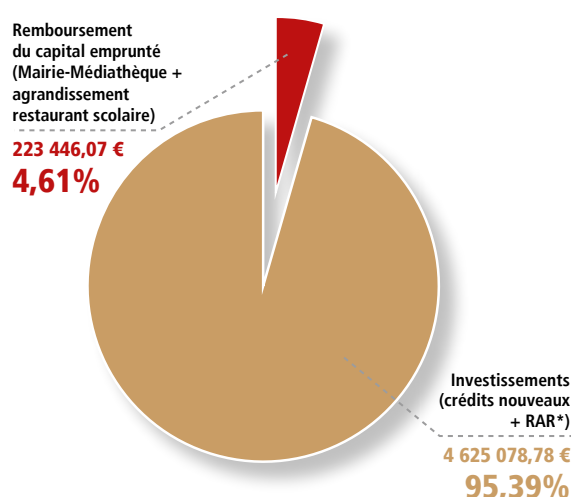
Dépenses budget primitif 2024 de fonctionnement = 4 328 776,99 €



Recettes budget primitif 2024 investissements = 4 848 524,85 €



Dépenses budget primitif 2024 investissements = 4 848 524,85 €



* RAR : Restes À Réaliser

Dans la continuité du mandat, une gestion financière prudente

Le budget primitif 2024 du Cellier s'élève à **4 328 777 € en fonctionnement et 4 848 525 € en investissements** et repose sur des projections réalistes et des prévisions prudentes. Il vise à répondre aux besoins de nos concitoyens tout en assurant la viabilité financière sur le long terme de la commune.

Le budget communal pour l'année 2024 reflète ces projections réalistes en mettant l'accent sur plusieurs priorités clés :

1 Entretien et investissements des infrastructures

une part importante du budget est consacrée à l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures. Cela comprend la rénovation des bâtiments communaux, des routes, des réseaux d'eaux pluviales ainsi que des investissements dans les équipements publics pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les habitants comme la rénovation de l'école publique élémentaire, la construction d'une nouvelle halle sportive...

Pour poursuivre sa dynamique d'investissements, Le Cellier a eu recours en 2023 à un emprunt de 1,5 M€ (dont 1 M€ n'est pas encore utilisé mais le sera en 2024). Cependant, le taux d'endettement de la collectivité est maîtrisé et **le délai de désendettement de la commune est de 4 à 5 ans, en-deçà du seuil de prudence fixé à 7 ans par le Trésor Public**. Nous continuerons à rechercher des subventions précieuses pour les recettes de la commune. Une bonne nouvelle, le fonds de concours de la COMPA a augmenté.

Tous ces investissements indispensables et raisonnés sont réalisés avec une dette au 31/12/2023 de 3 031 141 € soit un encours par habitant de 743 € par rapport à la strate nationale (4080 habitants) qui est de 726 € par habitant.

3 Engagement envers la durabilité

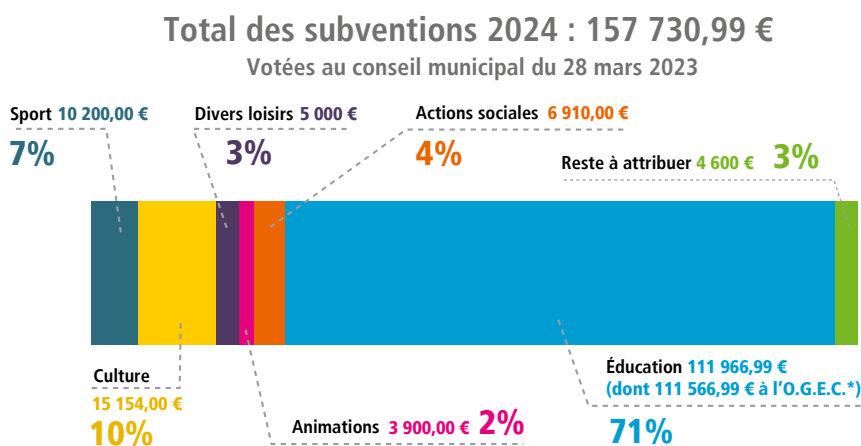
Le Cellier reconnaît l'importance de préserver l'environnement pour les générations futures dans la mesure de ses capacités et du réalisable. Cela comprend des investissements dans les énergies renouvelables, la préservation des espaces verts, la gestion des déchets verts et des futurs projets d'aménagement favorisant la promotion du transport multimodal.

Taxe foncière sur le bâti	Le Cellier	Mauves-sur-Loire	Ligné	St-Mars	Oudon	Couffé	Strate
Source Finances Publiques 2022	4080 hab	3 309 hab	5 408 hab	5 203 hab	3 938 hab	2 599 hab	Communes équivalentes
Taux de fiscalité %	33,20%	36,20%	42,81%	49,02%	43,47%	37,03%	37,76
Moyenne de base €/habitant	925	809	620	575	579	533	1240
Impôt €/habitant	323	431	369	482	356	276	427

Un Cellarien paie 25% de moins d'impôts en moyenne par rapport à la strate (soit une commune équivalente de 3 500 à 5 000 habitants) et il bénéficie de services de qualité et de nombreux équipements.

2 Soutien aux Services Publics

Le Cellier continue de mettre l'accent sur la qualité et l'accessibilité de ses services publics. Le budget prévoit également des fonds pour soutenir nos associations locales qui contribuent au dynamisme de la vie cellarienne par des subventions s'élevant à **157 731 €** (contribution OGEC incluse de 111 567 €) pour cette année dont vous trouverez la répartition ci-dessous :



Un soutien financier conséquent mais nécessaire au fonctionnement de certaines associations cellariennes. Le Cellier s'engage à soutenir ses associations en leur attribuant des subventions et en leur fournissant des ressources matérielles et des conseils.

**Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.) : les dépenses de fonctionnement d'une classe élémentaire sous contrat d'association comme l'école privée St-Jean-Bosco constituent une dépense obligatoire à la charge de la Commune. Le montant de la contribution communale s'évalue à partir des dépenses de fonctionnement relatives au coût par élève des écoles publiques. Ce coût par élève est ensuite multiplié par le nombre d'élèves de l'école privée. Par contre, les dépenses de fonctionnement des classes maternelles sous contrat d'association constituent une dépense facultative pour la Commune. Le Cellier participe à cette dépense par équité entre les deux écoles.*

4 Effort sur la fiscalité communale

il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité cellarienne cette année. La fiscalité plus avantageuse au Cellier permet aux familles les plus modestes de préserver leur pouvoir d'achat. Elles bénéficient également de tarifs préférentiels grâce au quotient familial.

Quant aux bases fiscales fixées par l'État, elles augmenteront de 3,9 %, indexées sur les Indices des Prix à la Consommation Harmonisés (IPCH) de novembre 2023. Cette recette compensera tout juste le surcoût des charges de fonctionnement de la commune lié à l'inflation. Pour rappel, le taux taxe foncière sur le bâti 33,20% et sur le non bâti 41,17%.

En adoptant le budget primitif 2024, la Commune affirme, comme tous les ans, son engagement envers le bon vivre de ses citoyens et de son territoire. Ce document représente bien plus qu'une simple répartition des ressources financières, c'est le reflet de notre vision collective pour l'avenir de notre communauté dans le respect des finances publiques.



L'événement **Octobre Rose** cellarien se prépare !

Pour la quatrième année consécutive, la Commune s'engage comme partenaire solidaire de la Ligue contre le cancer dans l'opération **Octobre Rose**. Aux côtés des associations, des professionnels du bien-être et des commerçants, la Commune soutient activement **les initiatives de sensibilisation au dépistage du cancer ainsi que la prévention et la lutte contre cette maladie.**

Comme chaque année, des temps forts seront organisés tout au long d'octobre par différents acteurs comme **le trail** de l'association La Grande Vadrouille le **samedi 19 octobre** et **la marche** organisée par la Commune le **dimanche 20 octobre.**

Retenez dès à présent ces dates dans votre agenda !
Ouverture des inscriptions à partir du 1^{er} juin sur www.timepulse.fr

La Commune invite chaleureusement les associations désireuses de s'investir pour **Octobre Rose.**
N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou à associations@lecellier.fr

Nous continuerons à vous informer au fil des Liens sur ce bel événement solidaire pour soutenir les malades et lutter contre ce cancer.



Seconde édition des Foulées Siffait le samedi 19 octobre !



Suite au plébiscite de 2023, La Grande Vadrouille réitère son engagement envers **Octobre Rose**. Toujours organisé par une équipe de bénévoles sur-motivée, le trail Les Foulées Siffait réserve des nouveautés aux participants. Épreuve signature de la manifestation, **le format en 3 boucles** avec barrières horaires (**environ 25 kilomètres**) est conservé. Unanimement appréciée l'an passé, cette course limite le nombre de dossards disponibles pour une expérience sportive optimale. En complément du **13 kilomètres, sportif et vallonné, une nouvelle épreuve d'environ 8 kilomètres** est proposée, afin de rendre le trail accessible à toutes et tous. Enfin, des courses enfants font leur apparition pour permettre à nos jeunes de contribuer, eux aussi, à la lutte contre le cancer. Parcours 100% cellariens, au cœur d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Pour vous inscrire (à partir du 1^{er} juin), vous pouvez scanner le QR code ci-contre ou vous rendre sur www.timepulse.fr



NOUVEAU : soutenez l'association Crochets Doux Cœurs

En partenariat avec l'événement **Octobre Rose** et la municipalité, **l'association Crochets Doux Cœurs** lance un appel à la communauté pour un geste de solidarité qui fait toute la différence dans la vie de nombreux malades : **récolter du tissu ainsi que de la laine et du fil 100% coton.**

Dons de carrés de tissu 60 cm minimum 100 % coton unis ou décoratifs pour :

- **La création de coussins cœurs apaisant les douleurs post-opératoires :** l'un des objectifs principaux de l'association Crochets Doux Cœurs est d'apporter réconfort et soulagement aux personnes ayant subi une opération du sein en leur offrant des coussins en forme de cœurs visant à soulager les tensions sur les cicatrices.
- **La réalisation de bonnets pour les patients atteints de leucémie :** l'action de l'association Crochets Doux Cœurs ne s'arrête pas là. Elle s'étend également à ceux qui luttent contre la leucémie en leur confectionnant des bonnets servant à réchauffer leurs cœurs et leurs têtes.

Dons de laine et fil coton pour des projets dédiés aux bébés prématurés : l'association porte également une attention particulière aux bébés prématurés en collectant de **la laine et du fil coton** pour réaliser des sujets spécialement conçus pour ces petits guerriers afin de les accompagner dans leurs premiers jours de vie.

Ensemble, tissons des liens de solidarité et de soutien et offrons un peu de réconfort à ceux qui en ont tant besoin. Merci d'avance pour votre générosité !

Appel à la population : scrutateurs pour les élections européennes

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Les agents du service élections ont enclenché le travail d'organisation des bureaux de vote. Pour veiller au bon déroulement du scrutin, la commune lance dès aujourd'hui un appel à la population dans la recherche de scrutateurs.

Vous êtes intéressé pour participer bénévolement à l'organisation des élections, contactez le service élections au 02 40 25 40 18.



Quel est le rôle du scrutateur ?

La mission du scrutateur consiste à **veiller au bon déroulement d'un scrutin et au dépouillement des bulletins de vote**. Il prend place autour d'une des tables de dépouillement et il est en charge d'une tâche bien précise. Autour de cette table, quatre scrutateurs se partagent le travail : le premier sort le bulletin de l'enveloppe, le deuxième lit à haute voix le nom du candidat figurant sur le bulletin, le troisième et le quatrième remplissent la feuille de dépouillement.

Qui peut être scrutateur ?

Le scrutateur doit être **inscrit sur les listes électorales de la commune**.

Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Annaïg Herber, correspondante pour Presse Océan

L'actualité du Cellier est désormais couverte par les titres de la presse locale les plus lus : Ouest France, L'Écho d'Ancenis et récemment Presse Océan. Habitante de Thouaré-sur-Loire, **Annaïg HERBER a été nommée en janvier 2024 correspondante de presse pour relayer les informations du Cellier dans le journal quotidien Presse Océan.**

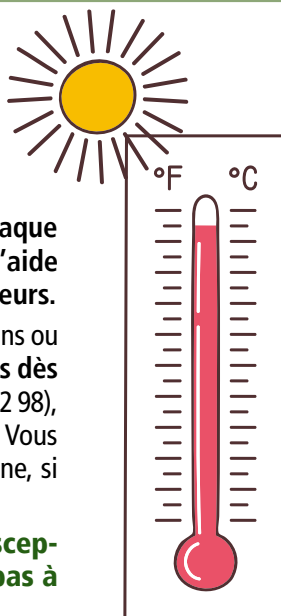
Que vous soyez une association, un commerce ou une structure de proximité, n'hésitez pas à lui adresser un mail à annaig.presseocean@gmail.com pour qu'elle puisse vous contacter et publier un article sur vos actualités et activités dans Presse Océan.

Le plan canicule pour les plus vulnérables

La commune pense aux plus vulnérables et active chaque été le plan canicule. Ce dispositif d'urgence permet l'aide et l'assistance des personnes en cas de fortes chaleurs.

Si vous êtes seul(e), isolé(e), fragile, âgé(e) de plus de 65 ans ou en situation de handicap ou de dépendance, **signalez-vous dès maintenant auprès du CCAS** soit par téléphone (02 40 25 42 98), soit par mail (ccas@lecellier.fr) ou directement à la mairie. Vous serez alors inscrit sur le registre et contacté par téléphone, si une alerte canicule est déclenchée par la Préfecture.

Si dans votre entourage des personnes sont susceptibles d'être concernées par ce plan, n'hésitez pas à les inciter à se manifester auprès du C.C.A.S.



L'Outil en Main

Echanger & Transmettre

L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine

Appel à bénévoles pour « L'Outil en main »

Dans la lignée de nombreuses collectivités locales, la Commune du Cellier aspire à instaurer une initiative destinée aux enfants, nommée « L'Outil en Main ».

Qu'est-ce que L'Outil en Main ?

Il s'agit d'une association reconnue, faisant partie d'un réseau national actif dans 67 départements, qui a pour objectif **d'initier les jeunes âgés de 9-10 ans à 14 ans aux métiers manuels, à l'artisanat et au patrimoine.**

Cette association représente un précieux atout pour **une orientation professionnelle éclairée des jeunes vers des métiers manuels**, tout en facilitant la **transmission de savoir-faire essentiel** pour préserver l'activité économique locale, encourager le développement de compétences manuelles et favoriser le maintien des liens intergénérationnels.

Un éventail d'ateliers est envisageable, couvrant une variété de métiers tels que **le travail du bois, la peinture, la décoration, l'électricité, la plomberie, l'art floral, la couture, la broderie, la maçonnerie, la métallerie, la chaudronnerie, la mécanique, le carrelage, le jardinage, la cuisine, la pâtisserie et bien d'autres encore.**

Les activités se dérouleront les **mercredis après-midi**, en dehors des périodes de vacances scolaires, sur une durée de 2 heures. Chaque enfant participera à l'ensemble des ateliers proposés, généralement sur une période de 3 semaines consécutives par atelier. Il pourra emporter ses réalisations, à l'exception des produits périssables ou difficilement transportables. En échange de cette expérience enrichissante, chaque participant devra s'engager **sur une période de 1 an.**

Afin de concrétiser ce projet prometteur, **il est impératif de mobiliser des bénévoles et de trouver un lieu d'accueil adapté.** C'est pourquoi la municipalité lance un appel à tous les volontaires désireux de partager leurs expertises et expériences avec les enfants, ainsi qu'à tous les résidents du Cellier qui pourraient éventuellement mettre à disposition un espace approprié.

La municipalité est ouverte à toutes les suggestions concernant les activités et la mise à disposition de locaux. **Étant donné le succès rencontré par L'Outil en Main dans d'autres communes, Le Cellier est tout à fait en mesure d'accueillir et de faire prospérer une telle structure.**

Contact : Philippe TRESSARD (élu et référent projet) à philippetressard@lecellier.fr ou le service municipal Éducation-Solidarité-Proximité au 02 40 25 40 18 ou à enfance@lecellier.fr

Vie communale

Ça bouge à la Résidence Montclair



De gauche à droite : Louis Balavoine, Noëlle Vibert, Joseph Hohn, Geneviève Ropars, Philippe Zerkovitz et Marc Dupuis ont exposé leurs peintures du 25 mars au 12 avril à l'EHPAD Montclair pour le plus grand plaisir des résidents.



Sous l'initiative de Fanny Le Jallé (directrice de la résidence) et de Yann Le Brun (président d'Ancenis BD) rejoints par Olivier Auneau (enseignant de la classe) et Aurélie Chapel (animatrice), l'EHPAD et une classe de CE1-CE2 de l'école Saint-Jean-Bosco ont co-créé **un livre illustré ayant pour thème « L'école d'hier à aujourd'hui »**. Les résidents ont été accompagnés par l'illustrateur Willow et le scénariste Serge Perrotin. Quatre ateliers sur plusieurs thématiques ont réuni enfants et résidents : le déjeuner, le goûter, les récréations... Afin de clore ce beau projet et découvrir l'ouvrage, un vernissage a eu lieu le 15 avril. **Un beau partage entre générations.**

Vie scolaire et extra scolaire

École maternelle publique : inscriptions et visite de l'école

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, les **inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre sont en cours auprès du service Éducation de la mairie**. Il vous faudra apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de vaccination de votre enfant.

Afin de préparer au mieux les enfants de Petite Section à sauter ce grand pas vers l'inconnu, **l'école organise un temps de classe en**

groupe réduit pour tous les nouveaux inscrits nés en 2021. La directrice de l'école a déjà contacté les premiers inscrits pour les premières sessions. Pour les prochaines, il reste une session le **mercredi 12 juin 2024** (sous condition que la Mairie ait enregistré l'inscription de votre enfant et qu'il reste de la place pour cette date). Alors n'attendez plus pour l'inscrire !

Parallèlement, **une visite d'école en famille**

qui se veut **conviviale** est organisée le **mardi 18 juin à 17 h 30 pour tous les nouveaux élèves de l'école**, de la Petite à la Grande Section.

Pour toute question ou complément d'informations, vous pouvez contacter Loïcia MERCIER-SOTOLONGO la Directrice de l'école (de préférence le vendredi, jour de décharge) au 02 40 25 44 11 ou par à ce.0441867r@ac-nantes.fr

Vie associative

Événement à ne pas manquer : Marche gourmande sur les coteaux du cellier

Depuis plusieurs semaines, **le Comité de Jumelage du Cellier prépare la troisième marche gourmande**. Cet événement phare de l'association se déroulera sur les coteaux du Cellier entre bords de Loire et chemins boisés le **dimanche 29 septembre 2024**.

Cette manifestation s'inscrit dans les projets présentés à l'AG de décembre 2023. Les bénéfices permettront de contribuer au financement de ses actions et notamment au déplacement de jeunes et adolescents en Allemagne.

Informations et inscriptions sur le site à partir du 15 juin 2024 : <https://www.lecellier-jumelage.com>



La réussite de cet événement est liée à l'aide de bénévoles !

Si vous êtes intéressé et motivé pour apporter votre aide en amont ou le weekend du 29 septembre, merci de contacter l'association par téléphone au 06 73 09 84 74 ou par mail ceej.lecellier@gmail.com

Association Unis.Sons, école de musique du Cellier et de Ligné

L'association Unis.Sons organise le bilan de l'année musicale en cours et prépare les inscriptions pour les formations 2024-2025 ! Trois rendez-vous ouverts à tous et à ne pas rater pour découvrir et faire vivre l'association :

- **Vendredi 31 mai à 19 h, salle Jean Yann à Ligné** : représentation musicale interprétée par des élèves, Assemblée Générale et préinscriptions pour les formations 2024 / 2025.
- **Juin 2024** : mise en place de parcours d'initiation à un instrument composé de 3 séances de 30 minutes en individuel avec un professeur. **Objectif** : tester et valider en pratique l'inscription à une formation. Tarifs et renseignements sur demande par mail.
- **Juin 2024** : les professeurs présentent des mini-auditions de leurs élèves volontaires à destination des familles et des curieux. Planning en cours de préparation, renseignements sur demande par mail.

Contact : unis.sons.ecoledemusique@gmail.com

Site web : <https://unissonsecoledemus.wixsite.com/monsie>

Facebook : <https://www.facebook.com/unis.sons.771>



Dernière ligne droite de la saison 2023/2024 au CMBC



La nouvelle boutique du club est ouverte

Accédez à cette boutique en scannant le QR code ci-dessus :

• À partir du 13 mai : séances d'essais

Venez faire des séances d'essais aux entraînements avec Mansour.

Pour plus d'informations, envoyez un mail au club à contact@cellier-mauves-basket-club.fr

• Samedi 18 mai : la demi-finale de la coupe Loire-Atlantique U13

Le club a besoin de nombreux bénévoles pour l'aide au bar.

Pour vous inscrire : <https://cellier-mauves-basket-club.fr>

• Les 7, 8 et 9 juin, complexe sportif du Cellier : tournoi du club

Venez nombreux soutenir les équipes du club ! Restauration sur place. Ambiance festive et conviviale.

Inscriptions :

<https://cellier-mauves-basket-club.fr>

Infos sur cellier-mauves-basket-club.fr

• Du 8 au 12 juillet : Summer Camp avec Mansour Sy

Inscriptions :

<https://www.helloasso.com/associations/cellier-mauves-basket-club/evenements/camp-d-ete-mansour-sy-2024>



Gros succès pour la 26^e édition du Tournoi International U15 du Cellier Mauves

Les 30 et 31 mars, la grande famille du football malvien et cellarien a vécu au rythme du traditionnel Tournoi International catégorie U15. Seize équipes se sont affrontées dans un esprit sportif et convivial. **Le SO Cholet est sorti vainqueur de cette compétition face à un autre club régional, Orvault Sports.**

Le plateau s'annonçait particulièrement alléchant avec notamment 3 anciens vainqueurs (le Standard de Liège, tenant du titre, l'AS Monaco et le SM Caen), 2 clubs reconnus (Angers SCO et le CSKA Sofia) ainsi que la présence de clubs allemand et roumain. La finale aura opposé 2 équipes régionales. De très longues séries de tirs au but ont jalonné la phase finale, conduisant à l'élimination des clubs de Monaco, Liège et de Caen, pressentis favoris de la victoire finale. Les phases éliminatoires se sont déroulées le samedi matin à Mauves-sur-Loire et au Cellier. Les équipes se sont ensuite retrouvées le samedi après-midi puis le dimanche au stade des Noues pour la phase finale. La météo capricieuse n'aura pas eu raison de l'enthousiasme des spectateurs et de la détermination des bénévoles. Ainsi, ce sont **plus de 150 personnes mobilisées durant le week-end pour garantir le bon déroulement de l'événement.** Une réussite reconnue par les participants, qui apprécient tous le principe de l'hébergement en familles d'accueil.



L'arbitrage du tournoi a été assuré par une équipe de jeunes arbitres, encadrée par des responsables du district de Loire-Atlantique. Une belle expérience formatrice pour ces acteurs essentiels de la réussite d'une telle compétition.

Organisateurs et participants se sont d'ores et déjà donné rendez-vous pour la **27^e édition** qui se déroulera les **4 et 5 avril 2026.**

L'Assemblée Générale : le rendez-vous annuel des membres et amis du Cellier Mauves FC

Le **vendredi 7 juin à partir de 20 h** se déroulera la traditionnelle **Assemblée Générale du club, au complexe du Pré aux Oies**

à Mauves-sur-Loire. Ce rendez-vous est très important pour toute la famille du Cellier Mauves FC. Il permet en effet de revenir sur les faits marquants de la saison, de se projeter sur les événements et l'organisation de la saison 2024/2025 (inscriptions, calendrier de reprise, planning, nouveautés, encadrement...).

Un nouveau Conseil d'Administration est également élu lors de cette soirée. Cette AG est également ouverte aux personnes non licenciées au sein de l'association.

Infos et contact : lecelliermauvesfc.fr

Retrouvez également toutes les actualités du club sur **Facebook** et **Instagram**

Une nouvelle activité de l'ALEC : Labo Dance

Deux heures de pratique de danse contemporaine par l'exploration, le somatique et l'improvisation avec Louise Joffre, artiste pluri-disciplinaire.

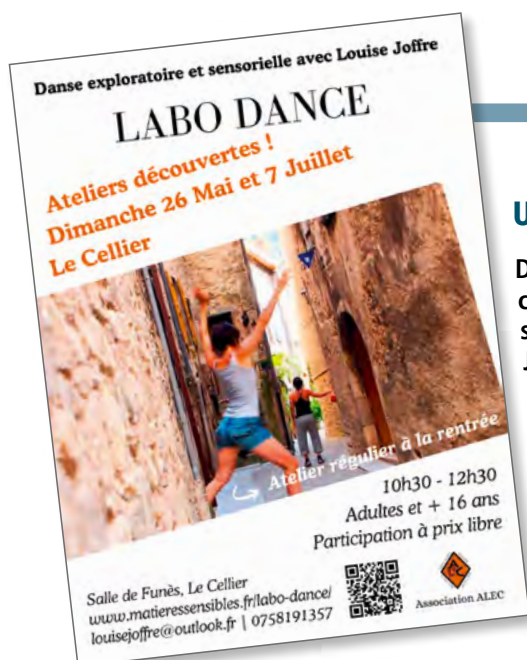
Elle vous invite à vivre des expériences avec votre corps : l'écouter, l'explorer, observer ses facultés puis lui laisser la parole dans son expression dansée.

Vous serez accueilli(e) dans un groupe bienveillant et récolterez des outils techniques, une confiance en soi et envers les autres ainsi que l'expérience d'une corporalité libre.

Cette approche n'impose pas de chorégraphie et amène chacun(e) dans le plaisir de son expression propre et authentique.

Venez essayer la Labo Dance durant la session découverte du 26 mai et du 7 juillet au Cellier de 10 h 30 à 12 h 30, salle Louise-Funès. Ouvert à toutes et tous à partir de 16 ans. Session découverte à prix libre. Ateliers réguliers à la rentrée, le samedi de 15 h à 17 h.

Infos et inscriptions : louisejoffre@outlook.fr



Vie associative

Samedi 25 mai de 14 h à 17 h 30, salle William-Turner

Le gala de l'ALEC

Vous aurez le plaisir de découvrir les chorégraphies créées et apprises pour la grande journée de l'ALEC. Il y aura également une démonstration de percussions ainsi que les stands des activités créatives : couture, art floral, anglais...

Entrée libre pour tous.

Bar et petite restauration sur place.

Venez avec votre famille et vos amis partager un moment festif et convivial !

L'ALEC remercie tout particulièrement Benoît Montécot (MonInfographiste.fr) pour la réalisation de l'affiche de ce bel événement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 88 33 02 09.



Saison culturelle

APÉRO
SPECTACLE

Vendredi 24 mai, RDV à 19 h 30 au domaine des Génaudières

Apéro-danse au cœur du vignoble avec « Les Petits duos »

La danse est partout. Et pourquoi pas au cœur du superbe vignoble des Génaudières surplombant la Loire, où vous pourrez déguster un verre de vin ou de jus de raisin tout en regardant évoluer un duo de danse dans différents endroits du domaine.

« Les Petits duos » sont une suite de plusieurs partitions dansées sur des chansons françaises, toutes monuments du patrimoine (Barbara, Dalida, Boris Vian, Juliette Gréco...).

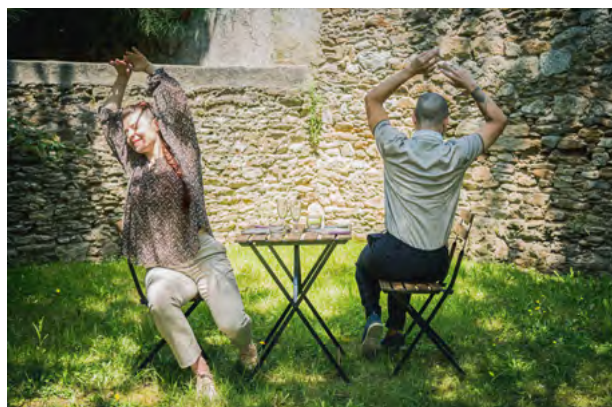
Plaisir des papilles et poésie des yeux, venez partager cette proposition inédite et charmante autour de la danse.

DANSE CONVIVIALE EN ESPACE PUBLIC

Tout public (dès 8 ans) – Durée : 45 min.

Gratuit SUR RÉSERVATION :

- via la billetterie en ligne Weezevent
- au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr



QR code Weezevent
scannez-moi pour réserver vos places

Samedi 15 juin, bourg

Fête de la musique

Le samedi 15 juin, à partir de 19 h, aura lieu la fête de la musique dans le bourg du Cellier. En famille et entre amis, dans une ambiance festive et décontractée, venez écouter et découvrir des artistes et musiciens locaux.

Bar et food-trucks sur place.

Infos : service municipal en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr



Commerçants/artisans/artistes

Nouveau concept du Clos du Cellier : La Cave à Manger



Cette année, le restaurant /cave à vins « Le Clos du Cellier » fête ses 20 ans

Le 15 mai pour sa saison estivale, le restaurant développe son **nouveau concept La Cave à Manger, ouverte du mardi au vendredi midi et du mercredi au vendredi soir**. Dans un esprit de partage et de convivialité, la carte **Cave à Manger propose des plats signatures et un plateau apéro à partager entre ami(e)s ou en famille(s)**.

Contact : Le Clos du Cellier au 02 40 25 38 45



Boucherie-charcuterie : départ de Willy et Laëtitia et arrivée de Jules et Simon

À nos cher(e)s client(e)s,

Une page se tourne. C'est avec une grande émotion que l'on vous annonce la fin de notre belle aventure. Après 25 années à vos côtés sur Le Cellier, il est temps pour nous d'aller découvrir de nouveaux horizons.

Tout au long de cette histoire, vous nous avez accompagnés et soutenus : c'est pour cela que nous vous exprimons nos plus sincères remerciements. Vous servir a toujours été un réel plaisir. Grâce à vous, ce commerce a pu exister et renaître. Nous avons vécu de bons moments qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires et nous vous remercions.

La Boucherie Boudet fermera le rideau le dimanche 12 mai 2024 pour laisser la place à Jules et Simon qui ont hâte de commencer cette nouvelle aventure avec vous.

La Boucherie réouvrira le vendredi 31 mai 2024.

*Merci pour tout.
Laëtitia et Willy*



Après 25 années à faire vivre leur boucherie, Willy et Laëtitia BOUDET sont heureux que Jules et Simon PERRONO (à gauche sur la photo) la reprennent et la fassent évoluer.

La boucherie « Les Jumeaux Perrono » ouvrira ses portes le 31 mai

Diplômé d'un BEP cuisine avec mention barman, Jules a développé son savoir-faire à l'étranger (Belgique, Irlande), sur la côte dans différents restaurants et traiteurs et, ces deux dernières années, comme responsable de vente dans une charcuterie-traiteur. Quant à Simon, diplômé d'un CAP et BP en boucherie artisanale, il a enrichi ses connaissances et son expérience dans divers secteurs (marché, grande surface, artisanat) et, ces deux dernières années, au sein d'une boucherie artisanale à Gorges en tant que responsable.

Forts de 16 années d'expériences dans les métiers de la bouche, les frères Jules et Simon PERRONO vont jumeler leurs complicité et complémentarité pour créer

au Cellier une carte à emporter traiteur, moderniser la partie boucherie tout en maintenant la qualité que Willy et Laëtitia BOUDET ont perpétué depuis des années. Souhaitons-leur la bienvenue !

Ouverture de la boucherie-traiteur « Les Jumeaux Perrono » le vendredi 31 mai.

Jours et horaires d'ouverture :

• Du mardi au samedi : 8 h 30-12 h 30 et 15 h-19 h

• Le dimanche : 8 h 30-12 h 30

Contact : 02 40 25 40 37 et boucherie.lesjumeauxperrono@gmail.com

Les Rangs d'Oignons : producteur de légumes bio et camping à la ferme

C'est un nouveau printemps qui marque l'arrivée des légumes nouveaux de l'année !

Les Rangs d'Oignons sont une ferme familiale maraîchère qui produit une gamme complète de légumes de saison toute l'année en agriculture biologique depuis 2011. La production est commercialisée principalement en vente directe au Cellier :

- **Paniers hebdomadaires** distribués à l'AMAP du Cellier (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) **chaque mercredi de 18 h à 19 h.**
- **Vente au détail** au marché à la ferme **le vendredi de 17 h à 19 h** (pain, fromage, miel, œufs...).
- Dans les assiettes des enfants du restaurant scolaire et des seniors de l'EHPAD.

Depuis 2023, la ferme propose également **aux beaux jours un hébergement simple et authentique aux voyageurs curieux** de découvrir la vie à la ferme !

Suivez l'actualité de la ferme sur Facebook !

Localisation : Les Rangs d'Oignons – Allée de Clermont

Site web : lesrangsdoignons.com



Expression du groupe minoritaire

Un budget en trompe-l'œil

« Les finances de la commune sont saines » claironne l'adjoint en charge du budget. Pourtant, selon les derniers chiffres du Ministère de l'Économie et des Finances, les comptes du Cellier, en euros par habitant, sont moins bons que ceux de la moyenne des communes équivalentes. Et cette tendance s'accroît depuis plusieurs années. Pour 2024, les budgets s'élèvent à 4,3 millions d'euros pour le fonctionnement et à 4,8 millions pour les investissements.

Nous sommes favorables à certains grands travaux, comme la rénovation énergétique des écoles et celle du réseau des eaux pluviales ainsi que la réalisation de la halle sportive.

Par contre, nous constatons l'absence de véritables politiques environnementale et sociale : aucune action coordonnée sur ces sujets importants.

La majorité fonctionne au coup par coup, sans réflexion d'ensemble à moyen et long terme.

Il est également regrettable qu'elle n'ait pas anticipé un sujet majeur porté par la COMPA : le Plan de Mobilité Simplifié, qui vise à développer des alternatives à la voiture individuelle. C'est un plan d'action doté d'un budget de 23 millions d'euros sur 10 ans qui s'inscrit dans 3 objectifs stratégiques :

- Améliorer l'offre de mobilité intermodale sur le territoire (vélo, bus, train et covoiturage).
- Accompagner les changements de pratique.
- Construire un partenariat sur les mobilités en lien avec les acteurs du territoire.

Rappelons qu'il n'y a pas de piste cyclable au Cellier et qu'aucune liaison douce n'a été intégrée aux aménagements que la municipalité a prévus pour sécuriser les villages. C'est pour toutes ces raisons, entre autres, que nous nous sommes abstenus lors du vote du budget 2024.

Le 06/04/2024

Cristelle Van Kemenade,
Aurélien Valadié, Virginie Postec,
Patrice Chapeau, Olivier Ganne
lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Page Facebook Durable.et.Solidaire.
LE.CELLIER

Chaîne Youtube Le Cellier Durable et solidaire

Pays d'Ancenis et alentours



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 5 juin à 16 h 30

« Ciné'kids »

Projection de courts métrages sur la thématique de la mer et de l'été. La séance sera suivie d'un bricolage.

Sur inscriptions – De 3 à 6 ans - Durée : 45 min.



Vendredi 7 juin à 19 h

« Pavillon sonore »

Sir Ali, journaliste musical et animateur radio, reçoit les artistes musicaux pour un échange et un live ! La médiathèque recevra Etienne Boisdrion, accordéoniste.

Durée : 1 h 30

Inscriptions : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

Le Cellier en mai

À partir du lundi 13
Séances essais du CMBC
Complexe sportif

À partir du mercredi 15
Nouveau concept
La Cave à Manger
Restaurant Le Clos du Cellier

Mercredi 15 / 14 h
Coding Goûter
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 15 / 19 h 30
Conférence sur construction
de l'Europe et mobilité
européenne des jeunes
(Comité de Jumelage)
Salle William-Turner

Mercredi 15 / 19 h 30
Limite inscriptions pour
la fête de la musique
Mairie

Mercredi 15 / 10 h à 12 h 30
Permanence bus UDAF 44
Proche médiathèque

Samedi 18
Demi-finales de basket de la
coupe Loire-Atlantique (CMBC)
Complexe sportif

Vendredi 24 / 19 h 30
Apéro-danse avec spectacle
« Les Petits duos »
Domaine des Génaudières

Samedi 25 / 14 h à 17 h 30
Gala de L'ALEC
Salle William-Turner

Dim. 26 / 10 h 30 à 12 h 30
Session découverte Labo Dance
Salle Louis-de-Funès

Vendredi 31 / 8 h 30
Ouverture boucherie
« Les Jumeaux Perrono »
Bourg (place St Méen)

RENDEZ-VOUS

Vendredi 31 / 19 h
AG de Cell'Accueil
Salle Louis-de-Funès

Le Cellier en juin

Samedi 1^{er}
Ouverture inscriptions pour
trail et marche **Octobre Rose**
www.timepulse.fr

Mercredi 5 / 10 h à 12 h 30
Permanence bus UDAF 44
Proche médiathèque

Mercredi 5 / 16 h 30
Ciné'kids
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 7 / 19 h
« Pavillon sonore »
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 7 au dimanche 9
Tournoi du CMBC
Complexe sportif

Dimanche 9 / 8 h à 18 h
Élections européennes
Bureaux 1 et 2, mairie
Bureau 3, salle Louis-de-Funès

Mercredi 12
Temps de classe avec les
nouveaux inscrits
École maternelle Les Lonnières

Samedi 15
Ouverture inscriptions
marche gourmande
(Comité de Jumelage)
www.lecellier-jumelage.com

Samedi 15 / dès 19 h
Fête de la musique
Bourg

Mardi 18 / 17 h 30
Visite école en famille
École maternelle Les Lonnières

État Civil



MARIAGE
Mélodie BARRAUD et
Matthieu POTTIER
6 avril 2024

NAISSANCES
Noé ROUVILLAIN
4 mars 2024
Malo GOUJON
17 mars 2024

Léonie SCHNEIDER
25 mars 2024

Lisa FOURRIER
27 mars 2024

Mikaëla LANDAIS
6 avril 2024

Jade LOIRET
6 avril 2024

Lya CLÉMENT
8 avril 2024

Achille BOBINEAU
16 avril 2024
Zélie COCHIN
21 avril 2024

DÉCÈS
Denise DUPAS
née LÉVÉQUE (96 ans)
31 mars 2024

Marie-Thérèse RIGAUD
née OFFRAI (92 ans)
16 avril 2024

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à infocom@lecellier.fr

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 20 mars et le 17 avril 2024 :

Démolition d'un bâtiment de 65 m² (PD04402824W5001) – 1 route de Nantes
Construction d'un abri de jardin (PC04402824W1002) – 19 impasse de la Petite Funerie
Construction d'un préau de stockage agricole (PC04402823W1035) – 19 impasse Louis Pommeraye
Changement des ouvertures et de destination (PC04402823W1033) – 15 rue de Clermont

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon : 02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde : 02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence : 09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence : 0 800 47 33 33
- Suez Urgence : 09 77 40 11 21
- Centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France Guy Garanger : 06 03 09 29 00
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane Kerjouan : 06 72 11 36 41
- Correspondante Presse Océan : Annaïg Herber annaig.presseocean@gmail.com

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 13 mai pour la parution le 15 juin du Lien n°108**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité